

**Philippe ASKENAZY (CNRS-ENS-PSE)**

Rapporteur référent sur l'évaluation réalisée par TEPP

27 septembre 2016

### **Remarques préliminaires sur le contexte de l'étude**

Membre du Comité de suivi du CICE et du comité de pilotage des études d'évaluation, j'ai pu apprécier la grande sérénité dont on jouit les équipes malgré les enjeux politique autour du dispositif le plus massif pour les finances publiques depuis des décennies.

Si France Stratégie a imposé des délais stricts, les équipes ont bénéficié d'une grande liberté pour déployer leur méthode et présenter leurs résultats. Elles sont parties sans a priori sur les résultats dans un contexte où des personnalités soutenaient ou au contraire condamnaient d'avance le dispositif. Elles ont fait preuve d'une grande réactivité aidées en cela par les administrations productrices de données qui ont assuré un accès rapide à leurs informations.

### **Appréciation globale de l'étude**

L'équipe TEPP a respecté les engagements qu'elle avait pris. Elle a déployé une méthodologie éprouvée pour cerner les effets en équilibre partiel de dispositifs généraux de réduction du coût du travail. C'est ce type de méthodologie qui par exemple a trouvé un impact très significatif des exonérations de cotisations sociales dites Juppé il y a près de 20 ans, à une époque où la France disposait d'une économie plus manufacturière et d'une main d'œuvre bien moins diplômée. Elle n'échappe pas à la critique de ne pas tenir compte d'un bouclage macroéconomique (par exemple l'impact de hausses d'impôts sur les ménages pour financer le CICE).

Le principe général est d'inférer l'impact du dispositif sur des variables d'intérêt en comparant les entreprises selon leur degré de traitement. En clair, par exemple, est-ce que les entreprises qui payent la plupart de leurs salariés en deçà de 2.5 SMIC et donc touchent à plein le CICE ont connu une plus forte progression de l'emploi que celle moins bénéficiaires du CICE, et ce du fait du CICE ? Une instrumentation statistique tente de cerner l'effet causal ; les instruments très classiques choisis passent le plus souvent les tests d'exogénéité et d'identification.

EXERCICE et l'étude LIEPP partagent globalement cette méthodologie. Toutefois, EXERCICE inclut dans ses estimations un jeu bien plus important de variables de

contrôle pour tenir compte de l'hétérogénéité et des tendances propres aux entreprises, indépendamment du CICE. Le risque de cette stratégie est de brüiter le modèle et donc d'obtenir des résultats biaisés. Toutefois, mon analyse des coefficients associés aux contrôles suggère qu'ils sont pour le plus grand nombre pertinents, ce qui incline à considérer EXERCICE comme plus robuste (même si on aurait pu penser à ajouter d'autres contrôles).

A noter, que les années 2011 et 2012 avaient été marquées par des mesures augmentant les cotisations payées par les employeurs –annualisation des exonérations bas salaires, et fin du dispositif heures supplémentaires- ; ces mesures pourraient être corrélées aux montants CICE touchés ; toutefois l'utilisation dans EXERCICE de nombreux contrôles en niveau 2012 et en tendance 2011-2012 doit absorber pour partie de ce qui serait un effet propre de ces mesures antérieures au CICE.

### **Résultats sur l'emploi**

« Théoriquement », le CICE peut améliorer l'emploi par divers canaux. Sur le court-terme –la période d'analyse ne porte que sur les 2 premières années du dispositif- le canal le plus significatif devrait passer par l'abaissement significatif du coût du travail pour les entreprises : il peut pousser des entreprises à conserver des emplois voire à embaucher.

EXERCICE trouve un impact positif sur l'emploi sur la période 2013-2014 du CICE sur les seules entreprises les plus bénéficiaires du dispositif. Bien que l'exercice soit délicat, cette élasticité donnerait au niveau macro environ 80.000 emplois créés ou sauvegardés (scénario moyen). Le fait qu'ils le sont essentiellement sur l'année 2013 suggère plutôt un mécanisme de sauvegarde ; le fait que les ouvriers soient la catégorie où se loge a priori l'effet conforte cette vision.

### **Résultats sur les salaires**

EXERCICE ne trouve aucun résultat visible signalant un impact de court-terme du CICE sur la dynamique des salaires par tête. Si impact il y a, il serait plutôt négatif. Les auteurs avancent que cela peut résulter d'un effet de composition, les nouveaux embauchés seraient moins rémunérés. Des résultats préliminaires semblent cohérents avec cette interprétation. Toutefois, des travaux plus avancés doivent être menés.

## **Résultats sur la R&D**

EXERCICE ne trouve aucun résultat visible signalant un impact de court-terme du CICE sur l'échantillon de l'enquête R&D. Peut-être en exploitant un fichier plus exhaustif ce dernier pourrait apparaître mais il n'aurait guère de signification macroéconomique, les principaux acteurs de la R&D étant dans la base utilisée.

Personnellement, je ne suis pas surpris compte tenu de l'existence déjà d'un dispositif particulièrement généreux, le CIR, pour stimuler la R&D privée en France.

## **Résultats sur les marges et l'investissement**

EXERCICE ne trouve aucun résultat visible signalant un impact de court-terme du CICE sur l'investissement comme sur les marges. Sur l'investissement, ce résultat est somme toute cohérent avec les observations macroéconomiques. En revanche, les dizaines de milliards du CICE doivent bien se retrouver comptablement. Par élimination (pas les marges, pas la masse salariale), le seul mécanisme envisageable est un transfert du CICE vers des entreprises peu bénéficiaires du dispositif et/ou les consommateurs via des baisses de prix volontaires (mécanisme concurrentiel) ou involontaires (capture de rente par les donneurs d'ordre).

Ce résultat est essentiel pour l'évaluation du CICE et les perspectives de long terme. Le « pire » scénario macroéconomique serait un transfert massif vers les consommateurs qui aurait nourri la déflation. Toutefois, les marges des entreprises se sont significativement redressées d'après les comptes nationaux ; cela suggère qu'au moins partielle une part du CICE a permis une amélioration des marges des entreprises (indépendamment de leur exposition directe au dispositif) .

Des travaux ultérieurs exploitant, en particulier, la position des entreprises dans la chaîne de valeur sont nécessaires pour permettre de connaître le poids relatif des transferts vers les entreprises aval et vers les consommateurs.